

La première page est à remplir par le client lui-même

N°client	<input type="checkbox"/> Nouveau client	Contact	
Entreprise		E-mail	
Adresse		Téléphone	
Lieu		Commande	

Appareil reçu par

- Technicien Client Poste/Transporteur

Date

Signe Ryf

Détail de l'appareil

Marque	Modèle	Type	N° d'inventaire/QS	N° de série	Remarques

Choisir le service

Je désire une offre 3056 Service Travaux en atelier N° d'ordre de réparation

Je désire appareil de remplacement 3057 Réparation Réparation externe

3075 Support téléphonique Travaux chez client N° d'appareil en prêt/en location

Convention de maintenance en prêt en location

Description du problème

Conditions:

- I. Le tarif de réception pour des éclairages est de CHF 90.— hors taxes, pour tous les autres appareils CHF 150.— hors taxes. Attention: Ce montant sera facturé également si le matériel n'est pas en panne (changement d'ampoule, mauvaise utilisation etc.).
- II. En cas de réparations/services urgents qui doivent être effectués entre 24 heures, une surtaxe express de CHF 90.— hors taxes pour éclairages et CHF 150.— hors taxes pour tous les autres appareils s'élèvera.
- III. Les réparations/services d'un montant inférieur à CHF 300.— hors taxes sont effectuées sans devis. Pour les réparations d'un montant supérieur à CHF 300.— hors taxes, un devis sera envoyé.
- IV. Si le devis n'est pas accepté, le matériel sera retourné dans le même état et le tarif de réception de CHF 90.— respectivement CHF 150.— hors taxes sera facturé (couverture de nos frais de réception, diagnostic de panne, établissement du devis, réexpédition, frais administratifs. D'autres coûts/frais supplémentaires, p.e. pour la transmission de l'appareil au fournisseur, seront facturés séparément.).
- V. Une réparation ne sera pas réalisée si l'état général de l'équipement ne le justifie pas (ancienneté, pièces non disponibles, coût supérieur à la valeur du matériel etc.). Si le client n'est pas d'accord avec ces conditions, l'appareil peut être repris dans l'état non traité.
- VI. Veuillez nous informer par écrit au plus tard avec votre commande si vous désirez recevoir en retour votre appareil non-réparable. Sinon nous disposerons de celui conformément et gratuitement pour vous.
- VII. Si le client n'est pas d'accord avec ces conditions, l'appareil peut être repris en état non traité.
- VIII. Le tarif par heure pour le support téléphonique hors garantie s'élève à CHF 168.00 et sera calculé d'un quart d'heure.
- IX. Pour résoudre le problème facilement et aussi tôt que possible, nous préférons travailler par notre TeamViewer. Pour cela, nous avons besoin des droits d'administration locaux qui doivent être activés par votre service informatique. Nous vous prions donc de contacter la personne responsable de votre département informatique et de nous indiquer ses coordonnées.

Nom, e-mail et n° de téléphone de votre informaticien:

Oui, Team -Viewer demandé par le client

Je suis d'accord: **Date** **Signature**

Autor	Abteilung	Freigabe	Version	Datum
JM	Service	CS	2	30.03.2017

